

Assemblée communale du 15 décembre 2022

3.2.1. Source du Moulin :

Étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal – complément *

1. Introduction

Pour rappel, nous avons entamé une étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage d'eau dans le secteur du Moulin. La deuxième partie de l'étude est bien avancée. Nous avons foré et procédé à un pompage test. La qualité de l'eau pompée est confirmée.



Le forage carotté de reconnaissance effectué en septembre 2022 n'a pas pu être poursuivi au-delà de 32 m en raison du blocage des tubages par les sables et limons entraînés par la pression de l'eau lors du percement de la nappe d'eau souterraine. La nappe en pression a été atteinte dès 26.8 m de profondeur, sous des dépôts de moraine très peu perméables. Ceci est un bon point pour la protection de la nappe. Le forage n'a pas permis de déterminer l'épaisseur totale des niveaux aquifères. Pour rappel, la profondeur de la molasse avait été estimée à environ 30 m. Le débit potentiellement exploitable au niveau de ce forage à ce jour est estimé à 200 l/min (env. 290 m³/jour).



Des investigations complémentaires sont nécessaires pour déterminer la profondeur de la molasse, la composition et l'épaisseur totale des matériaux productifs et saturés en eau au-delà de 32 m de profondeur, et par conséquent le débit réellement exploitable. Dans ce but, un forage d'au moins 35m de profondeur et un essai de pompage complémentaire sont proposés à proximité du 1^{er} forage. Le mode de forage destructif permettra d'atteindre la molasse en s'affranchissant des problèmes de blocage des tubages. Dans le cas où la profondeur de la molasse serait proche de 32 m, on nous recommande de prévoir un deuxième forage, à quelques dizaines de mètres du secteur afin de déterminer si l'exploitation de cette ressource en eau nécessite non pas un seul, mais deux puits filtrants verticaux. Les forages supplémentaires seront de toute façon nécessaires à l'exploitation du pompage. Si pompage il y a...

2. Coûts

Le devis pour ces investigations supplémentaires est de Fr. 40'000.-.

3. Financement

Cet investissement sera assuré par le compte courant de la commune

| | | | |
|----------------------|-----|------------|-----------------|
| Investissement | | Fr. | 40'000.— |
| Amortissement annuel | 2 % | Fr. | 800.— |

Le financement de cet amortissement sera pris dans la réserve « Financement spécial pour le maintien de la valeur ».

4. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal vous propose d'accepter le complément d'investissement pour l'étude hydrogéologique de faisabilité pour un captage à la Source du Moulin – étape 2.

Position de la Commission financière

En sa séance du 21 novembre 2022, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.